



REPOBLIKAN' I MADAGASIKARA  
*Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana*



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FORETS**

**RAPPORT DE L'ATELIER NATIONAL  
DE LANCEMENT DU PROJET DE REPLICATION DU PROBO KOALA EN COTE D'IVOIRE  
À MADAGASCAR  
MOTEL-ANOSY-ANTANANARIVO  
Du 14 au 15 Décembre 2011**

**Dr SALAMA Jean Claude**  
*Coordinateur National du Projet de Réplication  
Probo Koala en Côte d'Ivoire à Madagascar  
Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts.*

*Décembre 2011.*



**ATELIER NATIONAL DE LANCEMENT DE LA REPLICATION DU PROJET PROBO  
KOALA COTE D'IVOIRE AMADAGASCAR  
Du 14 au 15 Décembre 2011 au MOTEL-Anosy  
Antananarivo-MADAGASCAR**

**I. OUVERTURE DE L'ATELIER**

L'atelier national de lancement de la réplication du projet Probo Koala en Côte d'Ivoire à Madagascar s'est tenue au Motel-Anosy-Antananarivo, du 14 au 15 Décembre 2011.

L'ouverture officielle de l'Atelier a été précédée d'une cérémonie de bienvenue de Mme Noasilalao, responsable de la Communication au sein du Ministère de l'Environnement et des Forêts et de l'allocation de Dr DIA Mamadou, Coordonateur Régional pour la réplication du Projet PROBO-KOALA, Représentant le Secrétariat de la Convention de Bâle et du CRCB-AF. Après avoir remercié le Ministère de l'Environnement et des Forêts, le Bureau National de la Convention de Bâle et les invités, il a évoqué succinctement le contexte et les objectifs globaux de l'atelier national de lancement du projet de réplication du Projet PROBO-KOALA Côte d'Ivoire à Madagascar.

A la suite, après avoir souhaité la bienvenue aux participants à l'atelier, Madame EDMEE Christine, Directrice Générale de l'Environnement, Représentant le Ministre de l'Environnement et des Forêts félicite le Représentant du Secrétariat de la convention de Bâle concernant l'initiative prise pour Madagascar dans le but d'améliorer le cadre de la gestion écologique et rationnelle des produits chimiques et des déchets dangereux.

Madame EDMEE exposa brièvement la situation globale de Madagascar en matière de Gestion de l'Environnement.

Enfin, elle annonça l'ouverture officielle de l'atelier en souhaitant la vive participation de chaque représentant de département (Public, Privées et les ONGs,...).

**II-ORGANISATION DE L'ATELIER**

**A- Organisateur et Cibles**

- **Organisateur:** Ministère de l'Environnement et des Forêts, Bureau National de la Convention de Bâle.



- **Cibles:** des responsables des ministères des secteurs privés et des sociétés civiles directement concernés par les quatre conventions (Bâle, Stockholm, Rotterdam et MARPOL): **35 participants enregistrés** dont 18 administrations, 9 sociétés civiles et 8 ONGs



### III-OBJECTIFS DE L'ATELIER

- 1- **Identifier** les lacunes juridiques réglementaires et institutionnelles,
- 2- **Évaluer** les besoins en termes de moyens juridiques, réglementaires et institutionnels,

### IV- DEROULEMENT DE L'ATELIER (Cf en Annexe planning)

#### Séance 1

- Installation **d'un bureau** composé d'un Président et de deux rapporteurs pour assurer la gestion de l'atelier.
- Projection des Diapositive illustrant la catastrophe du PROBO-KOALA en **Côte d'Ivoire**,
- Présentation des **objectifs de l'atelier** et de la matrice d'évaluation des lacunes et besoins en termes de moyens juridiques, réglementaires et institutionnels,
- Présentation de quatre conventions (Bâle, Rotterdam, Stockholm et MARPOL)
- **Questions réponses et discussion** pour éclaircissement de certain points.

#### Séance 2

- Identification de 3 groupes de travail
  - Administration (Ministères, Collectivité locale,...),
  - Secteurs privées (Sociétés d'état, Entreprises privées,... )
  - ONGs et Société Civile
- Travail de groupe sur les matrices

#### Séance 3

- Discussions et échanges avec les Consultants

A l'issue de ces trois séances de travail :

- **13 préoccupations** majeures sur les lacunes juridiques, réglementaires, institutionnelles sont identifiées,
- **14 points** sur **les besoins** sont enregistrés,
- **3 points sur les renforcements de capacité** sont notés (formation, sensibilisation, .....).



Les participants ont adopté les **recommandations** et des **perspectives** ont été proposées  
(voir liste en annexe)

### Les Signataires

<p><b>Dr SALAMA Jean Claude</b> <i>Coordinateur National du Projet de Réplication PROBO KOALA Côte d'Ivoire à Madagascar Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts.</i></p>	<p><b>Dr. DIA Mamadou</b> <i>Coordinateur Régional du Projet de Réplication PROBO KOALA Côte d'Ivoire, Expert CRCB AF</i></p>
<p><b>RAFARALAHY TOVOARISON Zakaria</b> <i>Directeur de l'Environnement et du contrôle de carburant de JIRAMA Rapporteur General</i></p>	<p><b>Pr. KOUADIO Georges</b> <i>Expert CRCB AF</i></p>

Fait à Antananarivo, le 15 décembre, 2011



## **ANNEXE I**

### **ATELIER NATIONAL DE REPLICATION DU PROBO KOALA ANTANANARIVO, MADAGASCAR 14-15 Décembre 2011**

#### **AGENDA DE L'ATELIER**

	<b>ACTIVITES</b>	<b>INTERVENANTS</b>
<b>TEMPS</b>		
	<b>Journée du 14 Décembre 2011</b>	
	<b>Matinée</b>	
<b>08h30 – 9h45</b>	Enregistrement des Participants	<b>MEF/SVD</b>
<b>10h – 10h 30</b>	Ouverture de l'atelier et différentes allocutions  - Représentant du Secrétariat de la Convention de Bâle  - Ministre de l'Environnement et des Forêts	<b>Dr Dia Mamadou</b>  <b>Madame le DGE</b>
<b>10h30 – 10h45</b>	Présentation des participants et des consultants (tour de table)	<b>Tous</b>
<b>10h45 - 10h50</b>	<b>Pause café</b>	<b>Tous</b>
	<b>SEANCE I</b>	
<b>10h50 - 11h45</b>	Installation du bureau de l'atelier (Election d'un(e) Président, deux rapporteurs)	<b>Tous</b>
<b>11h45 - 12h30</b>	Présentation de films sur Probo Koala + Discussion	
<b>12h30 – 13h15</b>	Présentation du Projet PROBO KOALA Côte d'Ivoire à Madagascar  *Objectifs de l'atelier et présentation de la matrice *Remplissage de la matrice et formation du groupe de travail (Administrations, Entreprises Privées, ONG et Société Civile)	<b>Consultants</b>

13h15 - 14h15



Pause Déjeuner



Tous



Après Midi

### SEANCE II

14h15 - 15h00	Travaux en groupe de travail	Tous
15h00 - 16h30	Restitution de travaux de groupes en plénière <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation du groupe 1 (Administration) : 30mn</li><li>- Présentation du groupe 2 (Secteur Privé) : 30mn</li><li>- Présentation du groupe 3 (ONG et Société civile) : 30mn</li><li>-</li></ul>	Tous
16h30 - 16h45	<b>Pause Café</b>	Tous
16h45 - 17h30	Synthèse de la première journée par le bureau de l'atelier	Consultants

### Journée du 15 Décembre 2011

### SEANCE III

9h00 - 11h00	Discussions et échanges avec les Consultants	Tous
11h00 - 11h15	<b>Pause Café</b>	Tous
11h15 - 12h00	Perspectives et recommandations	Consultants
12h00 - 12h30	<b>Clôture</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Lecture du rapport par le Coordinateur National du Projet</li><li>- Allocution de clôture du Ministre de l'Environnement et des Forêts ou son Représentant</li></ul>	
12h30	<b>Cocktail de clôture</b>	

**FIN DE L'ATELIER ET MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION**



## **ANNEXE II**

### **RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES**

#### **A- Recommandations**

1. Mutualiser et Harmoniser les textes juridiques et réglementaires existants en vue de créer un cadre juridique cohérent pour une gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques et déchets dangereux
2. Identifier tous les points focaux de conventions internationales
3. Favoriser la création d'un comité national de gestion des substances chimiques et déchets dangereux comprenant les comités d'homologation des produits chimiques et denrées alimentaires
4. Favoriser la création d'un guichet unique de gestion des déchets
5. Renforcer la synergie d'actions entre le secteur privé et l'administration

6. Favoriser une meilleure implication des ONG et la société civile dans la gestion



écologiquement rationnelle des substances chimiques et déchets dangereux



7. Renforcer les capacités des différents acteurs intervenant dans la gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques et déchets dangereux

8. Elargir le projet aux autres acteurs non présents à cet atelier

9. Encourager chaque secteur d'activité impliqué dans la phase 1 du projet à collaborer efficacement à sa réussite en y apportant sa contribution

10. Créer ou améliorer les infrastructures analytiques des laboratoires pour une meilleure efficacité des produits

11. Renforcer les capacités techniques et humaines des laboratoires d'analyses

## **B- PERSPECTIVES**

1. Disposer de tous les textes juridiques en matière de gestion des substances chimiques et déchets

2. Préparation de la phase 2 du projet

- Présentation du rapport de la phase 1 de l'atelier et validation
- Réponses aux lacunes et besoins identifiées dans la première phase
- Renforcement des dispositions juridiques et cadre réglementaire existants





**ANNEXE III**  
**LISTE DE PRESENCE**